



Centre Des  
Zones  
Frontalières  
D'Afrique

# DISPOSITIF D'INNOVATION DU CENTRE DES ZONES FRONTALIÈRES D'AFRIQUE

— 2 0 2 1 —

## DÉFI POUR L'INNOVATION

THÈME : AMÉLIORATION DES MOYENS DE  
SUBSISTANCE DES COMMERÇANTS INFORMELS  
FRONTALIERS ET DES COMMUNAUTÉS  
COMMERÇANTES DES ZONES FRONTALIÈRES



**QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES (QFP)**

## INTRODUCTION ET GOUVERNANCE DU DISPOSITIF POUR L'INNOVATION DANS LES ZONES FRONTALIÈRES D'AFRIQUE

### Qu'est-ce que le dispositif pour l'innovation dans les zones frontalières d'Afrique (DIZFA)?

Le DIZFA est une fenêtre de financement consacrée au soutien des parties prenantes des zones frontalières lié au développement de l'impact, au déblocage du financement du développement, au déclenchement des changements de comportements, à l'amélioration de l'efficacité des services sociaux et à l'exploration des technologies de pointe par le biais de l'innovation sociale. L'objectif global du DIZFA est d'améliorer la qualité de vie des communautés frontalières et de veiller à ce qu'elles tirent le meilleur parti des objectifs de développement durable (ODD).

### Qu'est-ce qui rend le DIZFA Unique?

Le DIZFA se consacre à l'innovation au sein des communautés marginalisées situées au minimum sur deux (2) paires de frontières. Il se concentre sur le partenariat avec ces communautés pour maximiser les avantages sociaux, environnementaux et économiques des activités frontalières. Il met l'accent sur l'élévation des « voix » et des capacités de solutions de développement créées localement pour relever des défis complexes.

### Comment le DIZFA est-il financé?

Le DIZFA est dans sa phase initiale de mise en œuvre. Cette étape est financée par le financement de base du Programme régional pour l'Afrique (PRA) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). À terme, le dispositif devrait bénéficier du soutien financier de partenaires multilatéraux et d'organisations de développement.

### Quel est le processus de prise de décision du DIZFA?

Les candidatures adressées au DIZFA sont examinées par un Comité d'attribution des subventions (CAS), qui sert de mécanisme de prise de décision pour ce dispositif. Il est établi conformément aux politiques et procédures de programme (POPP) du PNUD. Les membres du CAS sont issus du Centre des zones frontalière d'Afrique (CZFA) appartenant au PNUD, du Programme régional pour l'Afrique (PRA), du Bureau régional pour l'Afrique (BRA) et du Bureau de pays du PNUD au Kenya. Les membres du CAS peuvent être visualisés sur le site web du CZFA.

### Qu'est-ce que le mécanisme de mise en œuvre du programme?

Les subventions du DIZFA sont gérées et supervisées au jour le jour par l'unité de gestion de projet (UGP) du CZFA. Elle met en œuvre la décision du CAS sur le DIZFA. L'UGP est dirigée par le chef d'équipe du CZFA.

### Qui détient la propriété intellectuelle du Défi de l'innovation?

La propriété intellectuelle appartient entièrement aux partenaires exécutifs locaux qui collaborent avec le CZFA et les AccLabs. Toutefois, au-delà de la durée de vie du projet, les AccLabs et les Bureaux de pays doivent faire preuve d'une diligence raisonnable pour s'assurer qu'elle n'est pas utilisée à des fins lucratives.

## MÉCANISMES DE FINANCEMENT ET ÉLIGIBILITÉ

### Quel est le cycle de candidature du DIZFA?

Le DIZAF a un cycle d'innovation de 10 mois et met l'accent sur une problématique thématique spécifique. Le cycle débute par un appel à propositions en avril et se termine par la soumission d'un rapport d'innovation spécifique en décembre.

### Qui peut postuler au DIZFA?

Seuls les Bureaux de pays du PNUD, par le biais de leurs laboratoires d'accélération respectifs dans les pays du Bureau régional pour l'Afrique (BRA), peuvent déposer leur candidature. Toutefois, pour être acceptées, les candidatures doivent être rédigées conjointement par au moins deux (2) laboratoires d'accélération du PNUD. Elles doivent également être axées sur l'innovation dans les régions frontalières. Il est recommandé que les candidatures soient fortement axées sur la valorisation des travaux des innovateurs, entrepreneurs, chercheurs, leaders communautaires et autres parties prenantes clés des zones frontalières. Il est important de démontrer que la mise en œuvre se fera en partenariat étroit avec les partenaires frontaliers et/ou les institutions de recherche.

### Quels types d'activités d'innovation sont éligibles au financement?

Des innovations qui sont basées sur des preuves scientifiques du potentiel impact pour l'amélioration de la qualité de vie des communautés frontalières ; des innovations qui sont nouvelles et capables de générer un nouveau modèle de résolution d'un problème; des activités qui démontrent qu'elles peuvent être facilement développées pour avoir un impact maximum ; des activités qui peuvent générer de nouvelles connaissances pour résoudre des problèmes anciens/complexes; des activités qui peuvent être appliquées/dupliquées/prototypées avec succès dans les différents contextes frontaliers ; des activités avec une stratégie de sortie claire et viable pour les AcCLabs du PNUD/ les Bureaux de pays ; des activités qui sont menées et dirigées par les habitants locaux et des zones frontalières ayant les connaissances pour les mener à bien ; des activités qui promeuvent la cohésion sociale à travers des modèles créatifs d'entrepreneuriat ; des activités qui sont prêtes pour investissement, avec de fortes demandes potentielles de clients et particulièrement intéressantes pour les investisseurs du secteur privé ; des activités qui sont durables, basées sur le capital social et les ressources limitées des communautés frontalières.

### Quelle catégorie d'innovation peut être financée?

**Innovation d'expérimentation et de transition:** Des idées qui sont déjà prometteuses, ayant le potentiel de développement pour étendre leur portée et leur viabilité financière. La première préoccupation doit être pour les foyers, notamment l'innovation informelle de nouveaux produits au sein des familles et des fermes, qui sont capables de fournir des solutions créatives pour les foyers ruraux exposés à des difficultés multidimensionnelles sociales et économiques, à la pauvreté et qui sont les plus vulnérables aux conséquences du changement climatique, y compris les fermiers dépendants de la pluie ; les réfugiés, les personnes déplacées dans leur pays et les familles dirigées par une femme. Le DIZFA pourrait, à l'avenir, soutenir des activités pilotes qui n'ont pas encore prouvé avoir une viabilité sociale et financière, ainsi que des idées qui visent à assurer une croissance à long terme.

### Quelles activités d'innovation ne sont pas éligibles à un financement?

Il s'agit notamment des projets de sciences expérimentales sans impact social ; des activités d'innovation au sein d'un seul pays (c'est-à-dire sans dimension transfrontalière) ; des activités d'innovation qui négligent d'intégrer la sensibilité aux conflits, les notions de jeunesse et de genre ; des activités qui promeuvent des objectifs religieux, politiques et ethniques ; des activités qui sont contraires aux lois locales ; des activités qui exacerbent l'impact du changement climatique et qui ne respectent pas le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire ») dans l'aide au développement.

### Quelles sont les causes d'échec des candidatures?

Les candidatures qui ne répondent pas aux critères énoncés sur le site Web de du CZFA ne seront généralement pas retenues. De même, les candidatures qui ne sont pas soumises conformément aux procédures stipulées ne bénéficieront pas non plus de soutien. Veuillez noter que certains des critères sont susceptibles d'être modifiés chaque année, en raison de l'orientation thématique du Défi annuel pour l'innovation du DIZFA. Les documents justificatifs non conformes aux modèles du formulaire de candidature en ligne seront rejetés.

# PROCÉDURES DE CANDIDATURE AU DIZFA

## Comment mon AccLab/Bureau de pays peut-il candidater au DIZFA?

Les AccLabs et les CO peuvent postuler en utilisant le formulaire de candidature du Défi de l'innovation en Afrique et en suivant les lignes directrices et les critères d'éligibilité fournis sur ce [lien](#).

## Quand les demandes peuvent-elles être soumises?

Les demandes peuvent être soumises après l'ouverture d'un Appel à propositions (AAP). Les candidatures soumises après les dates limites de soumission des AAP annuels ne seront pas reçues.

## Quel soutien financier peut être fourni par le DIZFA?

Chaque proposition soumise doit avoir une valeur maximale de 200 000 USD (y compris les GMS). Le versement des salaires, les indemnités pour le personnel et le recrutement de consultants ne sont pas éligibles au financement. Le DIZFA accordera une subvention de 160 000 USD à chaque candidature retenue, sur la base des critères de qualification.

## Quelles sont les exigences en matière de financement de contrepartie attendues des Acclabs/ Bureaux de pays candidats

Chaque candidat conjoint est tenu de montrer qu'il dispose d'un fonds liquide (de contrepartie) de **40 000 USD** dédié à la mise en œuvre des activités proposées.

## Quel est le processus de sélection des bénéficiaires du DIZFA?

Les candidatures retenues seront sélectionnées selon les étapes suivantes:

- Examen des candidatures basé sur le respect des critères stipulés dans l'Appel à propositions (AAP)
- Soumission des candidatures éligibles au CAS;
- Révision et décision des subventions retenues par le CAS;
- Approbation provisoire de quatre (4) propositions;
- Exercice de cartographie des solutions dans les 8 communautés frontalières (Visites sur le terrain);
- Examen approfondi des propositions;
- Décision finale par le CAS;
- Approbation finale de 3 propositions.
- Libération des fonds de subvention

Les candidats retenus seront avertis par l'unité de gestion de projet (UGP) du Centre des zones frontalières d'Afrique.

## Quel est le rôle des AccLabs/CO bénéficiaires?

Les AccLabs bénéficiaires (en leur nom et au nom de leurs binômes) sont responsables de la mise en œuvre quotidienne du plan de travail approuvé et de la gestion financière. Ils sont également responsables de l'obtention des résultats liés au Défi de l'innovation.

## Quel est le rôle du CAS?

Le CAS est chargé du choix des candidatures retenues. Il est également responsable de l'examen des résultats de la mise en œuvre du Défi de l'innovation.

## Quel est le rôle du CZFA?

L'UGP du CZFA est chargée d'assurer la direction générale du processus d'innovation. Ses rôles spécifiques comprennent la coordination des ateliers de cocréation et de cartographie des solutions dans les communautés frontalières chargées de la mise en œuvre ; le développement et l'application d'outils de suivi et d'évaluation pour le Défi de l'innovation ; la fourniture d'assurance qualité pour la mise en œuvre ; la gestion globale de la responsabilité des ressources accordées aux AccLabs/Bureaux de pays bénéficiaires ; etc.

La mise en œuvre du projet doit être facilitée par le CZFA, notamment à travers la conceptualisation et la conception ; une gouvernance transparente du processus ; des conseils et une orientation technique ; le soutien financier ; la surveillance et les assurances qualité ; et l'aide à la visibilité.

### Quelles sont les langues éligibles aux candidatures?

Les langues éligibles pour la candidature sont l'anglais, le français et le portugais.

### Quels sont les mécanismes de retour d'information pour les candidatures retenues et non retenues.

Des emails seront envoyés à tous les AcCLabs/Bureaux de pays qui ont soumis leur candidature, leur fournissant un retour quant à leur statut.

### Comment puis-je fournir des commentaires au DIZFA et/ou poser une autre question?

Vous pouvez fournir des retours via le portail dédié sur le site du [CZFA ici](#) ou via un l'email dédié [hello.africaborderlands@undp.org](mailto:hello.africaborderlands@undp.org).

Africa  
Borderlands  
Centre



United Nations Development Programme  
Africa Borderlands Centre  
Nairobi Thematic Hub  
UNON Complex Gigiri  
Block M Level 3  
Nairobi - Kenya  
[africa.undp.org](http://africa.undp.org)  
© UNDP 2021